



CAPa Travaux Forestiers

Formation par alternance

MFR Pointel



CAPa Travaux Forestiers

PUBLIC CONCERNÉ

- Jeunes de 15 à 29 ans révolus
- Issus d'une classe de 3^{ème} Collège, 3^{ème} Enseignement agricole, 3^{ème} SEGPA, sortant d'une formation niveau V, titulaire d'un CAPa

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entretien individuel de positionnement par la MFR
- Disposer de bonnes capacités physiques, ne pas avoir de contre-indications médicales
- Être en capacité d'exprimer ses motivations et disposer d'une représentation réaliste de la filière forestière (conditions d'exercice, travail en extérieur...)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation conduit vers des emplois d'ouvriers forestiers ciblés dans 2 grands domaines :

- **La sylviculture** qui a pour objectif de produire et de raisonner la production de biomasse forestière en vue de son exploitation marchande (bois d'œuvre, pâte à papier, bois de chauffage...) ou non marchande (biodiversité, tourisme, aménagement du territoire...),
- **L'exploitation forestière** qui a pour finalité de mobiliser les bois et de les préparer en vue de leur acheminement vers les industries de la transformation du bois.

L'ouvrier forestier réalise les différentes opérations préalables à la plantation des

essences forestières. Il assure la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (dépressage, débroussaillage, élagage, balivage ...). Il peut être amené à réaliser l'abattage des arbres. Il peut participer à des actions d'entretien et de préservation des milieux naturels et autres espaces boisés, des abords d'infrastructures, mais aussi à l'aménagement de structure d'accueil du public.

Le bûcheron est spécialisé dans les opérations d'abattage et de façonnage des arbres. Il répond à des impératifs de production (délais, volume de bois coupé ...) en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement. Il peut être amené à travailler en interactivité avec les engins forestiers présents sur le chantier.

OBJECTIFS

Le CAPa Travaux Forestiers possède 7 blocs de compétences attestées (N° RNCP 25091) :

Capacités générales :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles :

- Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture



CAPa Travaux Forestiers

OBJECTIFS (suite)

- Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux
- Se former au secourisme (SST) et à la sécurité en début de cycle de formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques en présentiel et expérimental via l'alternance (entreprise)
 - Cours dynamiques élaborés à partir des observations et du vécu d'entreprise
 - Réalisation de chantiers pédagogiques en milieu forestier
- Pratique sur matériels forestiers (tronçonneuse, débrousailluse, simulateur de conduite d'engins forestiers)
- Salles de classe, vidéoprojecteur, salle informatique, atelier mécanique et atelier soudure, véhicules de chantiers
 - Visites techniques et visites d'entreprises professionnelles
 - Accompagnement collectif et personnalisé des stagiaires via des entretiens et bilans

DURÉE

- En formation initiale sur 2 ans : 910 h (26 semaines) en centre et 1540 h (44 semaines) en stage

- En contrat d'apprentissage/Prof sur 24 mois 910 h en centre le reste en entreprise

- En formation initiale sur 1 an (titulaire d'un CAPa 455 h (13 semaines) et 770 h (22 semaines) en stage

Aménagement de parcours en fonction du cursus scolaire du candidat (qualifications et expérience professionnelle)

- Durée Hebdomadaire en centre : 35h

DATES

- Parcours initial : Début de formation en septembre
- Parcours Apprentissage : selon la date et durée du contrat

LIEU(X)

Cours, hébergement et restauration sur le site de POINTEL : 20 rue du château 61220 POINTEL

Navettes entre le lieu de formation et la Gare SNCF

TARIFS

Formation initiale

Nous contacter au 02 33 66 00 64

Formation par apprentissage :

- 90 € par semaine Interne
- 30 € par semaine Demi-pensionnaire

Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

EPI à la charge de l'entreprise



CAPa Travaux Forestiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du diplôme s'effectue par le biais d'épreuves certificatives validant chaque module de formation (80 %) et d'une épreuve terminale ponctuelle (20%). La plupart des épreuves se font lors de pratiques professionnelles, elles sont suivies d'un entretien d'explicitation. Evaluation de satisfaction en fin de session et fin de cycle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nom et coordonnées du référent handicap : **Laurence Maury Tél. 02 33 66 00 64.**

Les personnes souffrant d'handicap physique lourd ne peuvent accéder à cette formation au vu des exigences de cette activité. Cependant, au cas par cas, la formation peut être adaptée à certains autres handicaps n'ayant pas d'incidences majeures sur les capacités physiques.



PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- Ouvrier forestier, ouvrier polyvalent forestier, ouvrier polyvalent sylviculteur, bûcheron, homme de pied
- Poursuite d'étude : Bac pro Forêt ou Travaux paysagers, Autres CAP, formation à la conduite d'engins forestiers,...

RESPONSABLE DE L'ACTION, CONTACT

Directeur : Jean-Jacques Retoux

Formateurs Responsables :
Nicole Noire et Joël Bridier

Tél. 02 33 66 00 64

Mail : mfr.pointel@mfr.asso.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
MFR Pointel